

GROUPE SCOLAIRE RACHEL MOREL À BERNIÈRES-SUR-MER

Normandie, département du Calvados (14)
Commune de 2 274 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Bernières-sur-Mer

Les autres acteurs :

Accompagnement ACTEE Chêne 1
En amont : accompagnement du SDEC
Architecte : cabinet Dauchez

Le projet en bref :

- Isolation par l'intérieur et par l'extérieur (planchers et murs)
- Création de faux plafonds
- Changement des menuiseries
- Remplacement de l'éclairage par des LED

Les points forts :

#matériaux biosourcés (chanvre, lin, coton)
#lauréat appel à projet (SDEC)



1950

Année de construction du bâtiment



1232 M²

Surface rénovée totale



185

Elèves au sein de l'école



63 %

Economie d'énergie visée



703 000€

Montant total prévisionnel de l'opération



THOMAS DUPONT-FEDERICI

Maire de Bernières-sur-Mer

Quelles ont été vos motivations pour entamer les travaux de rénovation ?

Nous avons initié une phase d'audit sur tous les bâtiments publics de la commune avec l'aide du Syndicat départemental d'énergie du Calvados (SDEC). Nous avons choisi de rénover en priorité l'école, car il s'agissait du bâtiment le plus énergivore et qui accueillait le plus d'usagers.

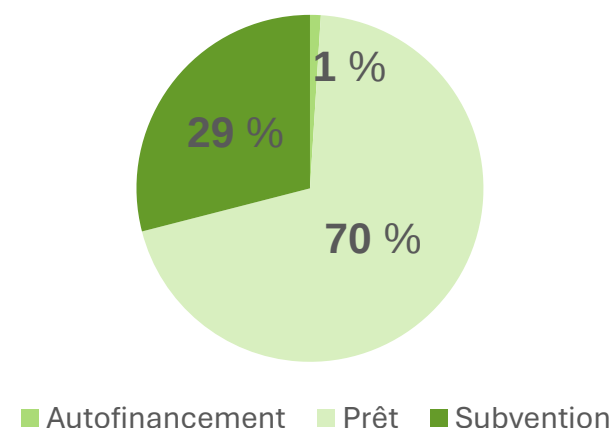
De manière pragmatique, nous avons l'obligation réglementaire de répondre aux décrets nationaux (40 % d'économie d'énergie). Au-delà de cet impératif, l'enjeu écologique et l'ampleur de l'urgence font que nous devons intégrer les questions de sobriété dans nos politiques. Il y a aussi l'argument économique, avec des dépenses de fonctionnement qui ont été conséquentes pour la commune. Mais le plus important reste le confort des usagers. Améliorer le confort thermique de l'école en hiver et en été est un enjeu majeur pour l'apprentissage.

Comment avez-vous été accompagnés tout au long du projet ?

Le SDEC a lancé un appel à projets qui s'appelait « Progrès » auquel nous avons répondu. La commune a été retenue et nous avons amorcé la recherche d'autres financements (Fonds vert, Banque des Territoires). Nous avons repéré EduRénov puis avons rencontré notre conseillère régionale de la Banque des Territoires qui a été de très bons conseils. De cette manière-là, nous avons pu bénéficier d'un prêt à taux intéressant dans le cadre du programme.

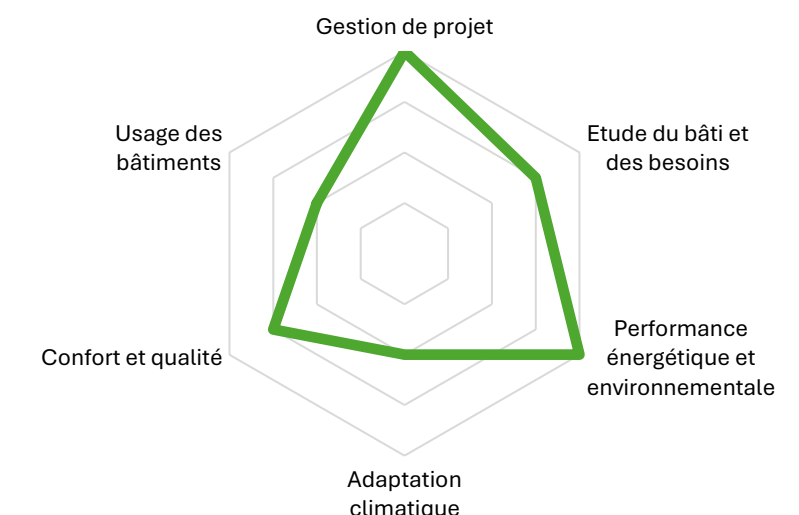
Plan de financement

Le montant du projet d'élève à 702 995€. Il est financé par un prêt de 490 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 203 655€ (Fonds vert). La commune a autofinancé 9 340€.



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.



La bonne idée

L'utilisation de matériaux biosourcés est importante en termes d'exemplarité, pour casser les réticences autour de ces produits innovants. Pour nous, cela a été une évidence et nous sommes très satisfaits du résultat.



Et demain ?

La commune s'est tournée vers un maître d'œuvre local pour pouvoir effectuer un suivi de chantier assez rapproché avec des visites régulières. Les travaux vont permettre de réaliser 63 % d'économie d'énergie, bien au-delà de l'objectif national affiché.